

PLACE DES TP Le Mag

Transition écologique : les Travaux
publics accélèrent

ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS



SOMMAIRE

— 1

EDITO DU PRÉSIDENT

— 2-3

SEMAINE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

— 4-5

SEMAINE ACTEURS POUR LA PLANÈTE

— 6-7

DOSSIER : LES TP ACCÉLÈRENT

— 8

VICTOIRE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL : ARGENTON-SUR-CREUSE

— 9

TP D'AVENIR

— 10

PLACE DE TP, C'EST REPARTI EN 2023

— 11

RENCONTRES AVEC LES ÉTUDIANTS

— 12-13

MODIFICATION JURIDIQUE : MARCHÉS PUBLICS

— 14-15

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

— 16

AUREVOIR M. PERRIN





Edito du Président

“ Une année s’achève... Une autre commence

Alors que 2022 touche à sa fin, vous me permettrez de vous dresser un bilan de cette année dense pour notre profession des Travaux Publics.

Incontestablement, l’inflation aura occupé l’esprit des entrepreneurs et perturbé leur activité. La hausse des prix des matériels et des matériaux, couplée certaines fois aux difficultés d’approvisionnement, nous a contraint à des trésors d’imagination pour mener nos chantiers à bien. Elle nous a permis aussi de rappeler à nos clients et partenaires que les travaux et nos entreprises ne sauraient être la variable d’ajustement entre des prix qui augmentent et leurs budgets contraints. Les actions menées par la Fédération, tant au niveau national que local, relayées par les entreprises auprès de leurs clients ont permis de desserrer l’étai et de revenir à des conditions acceptables de marché. **En 2023, d’autres sujets ne manqueront pas d’apparaître. Nous continuerons à les traiter avec la même énergie.**

Autre sujet de préoccupation : **l’emploi**. Le recrutement de nouveaux collaborateurs est devenu pour chaque entrepreneur presque une activité à plein temps. Si nous voulons attirer les talents, il faut que nous soyons attractifs. C’est une évidence. La difficulté est bien d’identifier ces facteurs d’attractivité. Le salaire en est un. Mais nous voyons bien que si c’est une condition nécessaire, ce n’est plus une condition suffisante. Plus que jamais, nous devons être vigilants sur notre accueil dans nos entreprises. Nous devons partager nos valeurs, ne pas hésiter à communiquer sur nos chantiers, comme le font déjà certains sur les réseaux sociaux, pour montrer le sens de notre travail et son utilité collective. C’est tout le sens de l’action **PLACE DES TP** que nous avons menée lors de la tournée au printemps dernier et qui a fait étape dans chacun de nos 6 départements. **PLACE DES TP** est aujourd’hui plus qu’un événement. C’est une marque ! C’est un signal envoyé à toutes et tous pour dire qu’il y a une place pour chacun dans les TP mais aussi que les TP ont toute leur place dans notre société pour répondre aux enjeux actuels. **C’est pourquoi en 2023, nous poursuivrons nos actions PLACE DES TP !**

Parmi ces enjeux, il en est un qui est devenu incontournable cette année. Je pense bien évidemment à la **Transition écologique**. Il ne s’agit plus d’être pour ou contre, d’y croire ou pas. C’est une réalité. Et une réalité appelée à durer. Elle va orienter les investissements de nos clients, modifier la nature de nos projets, changer nos modes collaboratifs pour répondre au mieux à cet impératif écologique. Cela ne doit pas nous effrayer. Bien au contraire. Ce sont de formidables défis qui s’offrent à nous. Que ce soit sur les enjeux des mobilités, des énergies, de l’eau, de la biodiversité, nos entreprises ont des savoir-faire et des solutions à apporter. Les infrastructures et leur usage représentent 50% des émissions de CO2 en France. Elles sont donc 50% de la solution pour atteindre les objectifs de décarbonation.

Les entreprises de TP sont incontournables pour y arriver. Encore faut-il qu’elles s’y préparent. Par la RSE comme ont commencé à le faire des entreprises de la région. Mais aussi en se formant. C’est tout le sens du **Plan de Formation à la transition écologique** à destination des entreprises qui sera déployé par notre Fédération **dès 2023** sur le territoire et pour tous les collaborateurs de nos entreprises.

Vous le constatez, bien plus qu’un bilan, c’est un projet pour l’avenir de notre profession que je vous expose. Ce projet, je vous invite à le rejoindre, à l’enrichir et à le faire vivre sur le terrain. ”

Bonnes fêtes de fin d’année et à très bientôt pour une année 2023 riche et constructive.

Christian Bodin

#1 PROMOTION DU SECTEUR : PARTENARIAT ENTRE LA FRTP ET PÔLE EMPLOI

Dans le cadre d'un partenariat, Pôle emploi et la FRTP signent une convention dans les locaux de Loxam. Elle fixe des objectifs comme la promotion des métiers des travaux publics, ou encore la mise en place d'actions en faveur de l'emploi féminin.

Aujourd'hui, le secteur des travaux publics est impacté par des mutations liées notamment à l'essor de nouvelles technologies.

Ce secteur a des besoins de main d'œuvre importants qui sont estimés à 500 personnes par an dans tous métiers confondus. En parallèle, il doit faire face à un vieillissement de ses effectifs.

D'après des travaux menés par la Cellule Économique Régionale de la Construction du bâtiment et des travaux Publics (CERC BTP), dans le cadre du Tableau de bord Emploi Formation des Travaux Publics montrent qu'en 2020, les salariés de plus de 50 ans représentaient 33% des effectifs.

Pour faire face à ces problématiques, la convention définit plusieurs actions comme l'intervention de la FRTP auprès des collaborateurs Pôle emploi afin de mieux appréhender le secteur, les recrutements et les besoins dans les travaux publics. **Ainsi, les solutions mises en place permettront d'accélérer le recrutement de talents.**



Signature Convention dans les locaux de Loxam : M. Christian BODIN, président FRTP Centre-Val de Loire et Mme. Virginie COPPENS MENAGER, directrice régionale Pôle emploi Centre-Val de Loire

DES JEUNES DÉCOUVRENT LES MÉTIERS DES TP

Dans le cadre de la Semaine des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics, la FRTP et Pôle emploi Centre-Val de Loire organisent la visite du chantier Adelis-Eurovia à Ingré.



L'emploi des TP en chiffres

Dans le secteur, 6 entreprises sur 10 :

98%

ont des projets de recrutements en CDI / CDD / Intérim

+ de 150 recrutements envisagés

77%

ont des projets de recrutements en apprentis / contrats pro / stagiaires

+ de 50 recrutements envisagés

Afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur, Pôle emploi propose cette semaine, à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises. Durant cette semaine, plusieurs actions sont menées comme des portes ouvertes d'entreprises, ou encore des visites de chantiers.

L'objectif de cette visite était de permettre à un groupe de demandeurs d'emploi, dont des jeunes du dispositif « Contrat engagement jeune », de **découvrir le secteur d'activité et les métiers des Travaux publics, tout en échangeant avec les professionnels présents.**

Cet événement s'est conclu par la signature de la convention régionale entre la FRTP et Pôle emploi (voir ci-contre).

#2 ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES ACTIONS MENÉES

Face à l'urgence climatique, les entreprises des Travaux publics s'engagent à réduire leur impact environnemental. Pendant la semaine "Acteurs pour la planète", la FRTP Centre-Val de Loire a organisé des événements et des webinaires destinés aux entreprises afin de mieux les sensibiliser sur ces sujets.



Programme Semaine "Acteurs pour la planète" de la FRTP Centre-Val de Loire

Du 17 au 21 Octobre

- Diffusion des 16 films régionaux Acteurs pour la planète
- Diffusion des 4 webinaires FNTP

18 Octobre

- Détecter les futurs Acteurs pour la planète – Orléans, CO'MET
- 13h30 – 18h00 : Présenter les métiers Acteurs pour la planète aux nouveaux et aux futurs diplômés

19 Octobre

- Conférence : Les finances des collectivités locales avec La Banque Postale – Orléans
- Visite de chantier Eau – Jérôme BTP – Accueil des apprentis du Lycée/CFA Martin Nadaud

20 Octobre

- Webinaires FNTP

21 Octobre

Visite du chantier Pôle Gare – Bouygues TP – Chartres

Photo : remise des labels RSE aux entreprises de la Région CVL



Retours en image



17 octobre

Journée des innovations FNTP - Remise de labels RSE

Ce fut l'occasion de présenter l'état des finances des collectivités de la région Centre-Val de Loire afin d'évaluer leur capacité à investir dans des projets en faveur de la transition écologique.

19 octobre

Conférence : Les finances des collectivités locales avec La Banque Postale - Orléans

Ce fut l'occasion de présenter l'état des finances des collectivités de la région Centre-Val de Loire afin d'évaluer leur capacité à investir dans des projets en faveur de la transition écologique.



19 octobre

Visite de chantier Eau - Jérôme BTP, Joué les Tours

Un projet de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de collecte des eaux pluviales. Des jeunes ont pu le découvrir avec le lycée Martin Nadaud et l'entreprise Jérôme BTP. Merci aux équipes présentes, plus particulièrement à Tristan et Corentin.

21 octobre

Visite du chantier Pôle Gare - Bouygues TP - Chartres

Le chantier du Pôle Gare et du bassin de décantation et de traitement des eaux pluviales est un beau projet de transition écologique. Merci à Bouygues TP d'avoir ouvert les portes du chantier à des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi, et de la mission locale.



#3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE: LES TRAVAUX PUBLICS ACCÉLÈRENT

Après le Forum "Acteurs pour la planète", la profession des travaux publics rend compte de ses engagements en matière de décarbonation et présenter ses travaux sur la mise en œuvre des investissements nécessaires à la transformation écologique des infrastructures.

3 QUESTIONS À BRUNO CAVAGNÉ, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

Que vous inspire l'actualité autour de la sobriété ?

La transition écologique ne peut se limiter à la sobriété, qui ne permettra pas à elle-seule de diminuer massivement les émissions de CO2. Quelle que soit la vision de la société, **il sera nécessaire d'investir dans les infrastructures pour réussir cette transition.**

Comment expliquez-vous les infrastructures doivent occuper une place centrale dans la transition écologique ?

Les usages des infrastructures, c'est-à-dire les mobilités et la consommation d'énergie, **représentent près de 50% des émissions de CO2 en France.** Pour réduire notre bilan carbone, il est urgent de décarboner nos infrastructures.

Il faut investir dans le développement des mobilités avec les pistes cyclables, les transports collectifs ou encore dans la maintenance des infrastructures existantes (éclairage public...).

Comment les entreprises de travaux publics se préparent-elles à cette transition ?

Nos entreprises ont à la fois le souci de diminuer l'empreinte carbone de leurs chantiers et de devenir acteurs de la transition écologique en proposant à leurs clients des solutions techniques et plus respectueuses de l'environnement.

Ce "génie écologique" qui regroupe un ensemble d'expertises propres aux travaux publics, va devenir une composante essentielle de l'activité de nos entreprises. **Pour les accompagner, nous allons leur proposer un ambitieux plan de formation à la transition écologique dès janvier 2023.**



Président de la FNTP : Bruno CAVAGNE

Les travaux publics accélèrent

Au cours de ce même discours, la FNTP a présenté ses grands projets en matière de transition écologique.

1. Baromètre : Un plan d'investissement et des indicateurs territoriaux

Des études montrent qu'il faut mettre en place un plan d'investissement dans les infrastructures, estimé entre 16 et 30 milliards d'euros par an.



Ce projet repose aussi sur les collectivités locales car à majorité des projets d'infrastructures relèvent de leur compétence.

Pour les accompagner au mieux, les Cellules Economiques Régionale de la Construction (CERC) en partenariat avec la FNTP, publient un "baromètre des infrastructures de la transition écologique".

C'est un outil de pilotage pour accompagner les collectivités dans leurs politiques publiques telles que l'énergie, ou encore l'eau. Il permettra de mesurer les efforts engagés dans les infrastructures.

Pour plus d'infos : <http://acteurspourlaplanete.fntp.fr/barometre-de-la-transition-ecologique/>

2. Formation : un plan de formation pour toutes les entreprises de travaux publics et leurs collaborateurs

Les Travaux publics se sont engagés à réduire ses émissions de CO2 de 40% en 2030.

Pour atteindre cet objectif, le secteur a créé un plan de formation à destination des entreprises de Travaux publics et leurs collaborateurs. Dans ce contexte de transition écologique, les changements doivent être accompagnés grâce à la formation.



Dès janvier 2022, les entreprises TP pourront participer à une demi-journée de formation dispensée par l'ESTP afin de les aider dans cette transition.

Le plan de formation est également disponible gratuitement en ligne : www.tpdemain.com. D'ici cinq ans, ce plan se déploiera dans les centres de formation initiale et dans la profession.

#4 VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

LAURÉAT NATIONAL 2022 : ARGENTON-SUR-CREUSE



ARGENTON-SUR-CREUSE

- Projet : 678 000 €
- Rénovation de l'éclairage public et feux tricolores



Remise du prix "Victoires de l'investissement au Salon des maires" : **Vincent MILLAN**, Maire d'Argenton sur Creuse, **Jean-Marie FAUCONNIER** Adjoint Travaux, **Benoit BOURRY** Chef de Service Spie CityNetworks

Argenton-sur-Creuse fait partie des lauréats 2022 grâce à la rénovation de l'éclairage public et des feux tricolores ayant pour objectif la réduction de la vétusté, l'optimisation des coûts de fonctionnement et l'économie d'énergie à Argenton sur Creuse.

Les travaux entrepris garantissent aux habitants une bonne qualité de service au travers de l'éclairage public tout en diminuant le coût de fonctionnement lié à l'éclairage public en termes de maintenance et de consommation d'énergie.

À travers cette réalisation, c'est le savoir-faire des entreprises de travaux publics qui est aussi mis à l'honneur. **Bravo à la ville d'Argenton sur Creuse et à son Maire, Vincent MILLAN ainsi qu'à SPIE CityNetworks pour leur savoir-faire et le professionnalisme de leurs équipes.**

#5 TP D'AVENIR

LES MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

La FRTP Centre-Val de Loire est allé à la rencontre des futurs ingénieurs de Polytech Orléans formés en spécialité "Génie Civil et Géo-Environnement". Les participants étaient invités à une table ronde sur la transition écologique et énergétique dans les infrastructures.



Objectifs :

- Rencontrer et échanger avec les étudiants en spécialité "Génie Civil et Géo-Environnement"
- Montrer l'évolution de la transition écologique et les métiers des travaux publics
- Faire intervenir les différents acteurs des travaux publics, dont des anciens élèves de Polytech qui travaillent désormais dans le secteur

Intervention :

- Florent Sautereau, *Directeur Chargé d'études CERC CVdL- Sociologue*

Conférence :

- M. Xavier Neuschwander, *président de la commission technique et innovation* et M. Jean-Christophe Louvet, *président de la commission développement durable* sont intervenu sur la question **"9 mois après le Forum, où en est-on ?"**

Table ronde :

- Isabelle Barge, *Directrice des Routes et des Mobilités chez Conseil départemental de Loir-et-Cher*
- Louis Martin, *Directeur Régional chez Cabinet Merlin*
- Alan Le Calvez, *Directeur de BSTP - Groupe NIVET*
- Christophe Ribette, *Directeur Technique ROGER MARTIN*
- Aymeric Seguin, *Chef d'agence chez EUROVIA*

#3 PLACE DES TP, C'EST REPARTI EN 2023 !

Place des TP & Mini Place des TP

Place des TP revient en octobre 2023, en attendant, nous serons présents aux 3 Forums de l'Orientation et des Métiers afin de promouvoir les travaux publics auprès de tout public.

Nous vous invitons d'ores et déjà à noter ces dates dans votre agenda (voir ci-contre).

Les exposants

« Informer et échanger »

Des professionnels vont à la rencontre des candidats dans différentes villes, répartis sur plusieurs pôles :

- Forum des TP
- Espaces métiers
- Formations et démonstration
- Espaces ateliers

Job dating & Stage 3e dating

"Des opportunités professionnelles"

Des candidats pourront trouver un emploi ou un stage (dès la 3ème) aux mini place des TP et à Place des TP.

Animations

"Vivre des expériences TP"

Les visiteurs pourront vivre une expérience immersive dans l'univers des TP :

- Casque réalité virtuelle
- Montage canalisateurs
- Montage pavé

Dates - Mini Place des TP

Forums de l'Orientation et des Métiers

CO'MET - Rue du Président Robert Schuman, Orléans

12 au 14 janvier 2023
De 9h à 17h

Hall des expositions de Belle Isle - 1 avenue Daniel Bernardet, Châteauroux

26 au 27 janvier 2023
De 8 h 30 à 17 h

Parc Expositions - Avenue Camille Chautemps, Tours

3 au 4 février 2023
De 8 h 30 à 17 h



Retour en image de Place des TP, Place du Martroi, Orléans en 2022

#7 FORMATION TP

RENCONTRE AVEC LES ÉTUDIANTS

C'est la rentrée pour la 2ème promotion des étudiants en Licence professionnel "Encadrement de Chantier Travaux Publics" au sein du Lycée Martin Nadaud. Pour rappel, cette formation a pour objectif de **former des chef(fes) de chantier travaux publics pour les entreprises locales**.

Aux côtés du CNAM et du Greta Centre-Val de Loire, nous avons fait la rencontre de la 2e promotion (**12 alternants**) de cette jeune filière qui a ouvert l'année dernière.



Greta Centre-Val de Loire : Karine Duhamel, **FRTP** : Delphine Beurry, **CNAM Centre** : Daniela Gorry, **Professeur** : Emmanuel Durand



2e promotion **Licence Professionnel "Encadrement chantier TP"** du Lycée Martin Nadaud

L'occasion pour les étudiants d'assister à une présentation des membres de l'équipe pédagogique, du programme de leur formation et du déroulé de leur année scolaire.

Nous leur souhaitons plein de réussite !

Rentrée 2022 en chiffres

Formation TP	2022					2021					Variation
	Homme	Femme	Initial	Alternance	Total	Homme	Femme	Initial	Alternance	Total	
Total Pôle des métiers TP CVL	877	126	476	400	1003	984	126	592	519	1123	-123

#8 MARCHÉS PUBLICS

NOUVELLE CIRCULAIRE

Une modification sèche du prix d'un marché est désormais possible : c'est ce qu'il faut retenir de l'Avis du Conseil d'Etat et de la Circulaire Borne de septembre 2022.

Suite à l'inflation, la Fntp réclamait des dispositifs permettant aux titulaires de marchés publics de compenser leurs surcoûts, au-delà de la Circulaire Castex de 2022 les invitant à invoquer la théorie de l'imprévision.

L'Avis du Conseil d'Etat

L'Avis du Conseil d'Etat ouvre de nouvelles possibilités telles que la modification des marchés publics dans le but de compenser les surcoûts imprévisibles supportés par les entreprises sans remettre en cause le droit à indemnisation au titre de l'imprévision.

Il s'appuie sur les dispositions existantes du Code de la commande publique qui prévoient des possibilités de modifier un marché public sans nouvelle procédure de mise en concurrence.

Il devient donc possible de :

- **Modifier le montant d'un prix ferme,**
- **Modifier une clause révision de prix,**
- **Intégrer une clause de révision de prix lorsque celle-ci n'a pas été prévue dans les documents initiaux.**

Cette modification peut être fondée sur :

- **Les circonstances imprévisibles,** dispositif qui prévoit qu'un marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir (*art. R. 2194-5 Code de la commande publique*).
- **Les modifications de faible montant** (*inférieures à 15 % du montant du marché pour les marchés de travaux - art. R. 2194-8 Code de la commande publique*).

A noter que **cette modification du prix et/ou de ses modalités n'est pas de droit pour l'entreprise et demeure une faculté à la discrétion de l'acheteur.**



La Circulaire Borne

Cette nouvelle Circulaire présente aux ministres et aux préfets les recommandations en matière d'exécution de contrats de la commande publique.

Elle rappelle l'obligation d'introduire dans les marchés des clauses de révision, afin de tenir compte des fluctuations économiques.

Elle acte que la modification du prix en cours d'exécution du marché est possible si les surcoûts subis par le titulaire ont « dépassé les limites ayant pu raisonnablement être envisagées par les parties lors de la passation du contrat ».

Le montant de la compensation devra être négocié entre les parties dans la limite de ce qui est nécessaire pour permettre au titulaire de poursuivre l'exécution du contrat.

A savoir :

Il est également rappelé que les parties peuvent aussi choisir de conclure une convention d'indemnisation sur le fondement de la théorie de l'imprévision, en cas de bouleversement temporaire de l'équilibre économique du contrat.

A l'instar de l'Ordonnance de mars 2020 prise dans le contexte de la Crise Covid, la Circulaire prescrit le gel des pénalités de retard tant que les entreprises titulaires se trouvent être dans l'impossibilité de s'approvisionner dans des conditions normales.

Enfin, pour les contrats privés de la commande publique, l'application de l'imprévision, visée à l'article 1195 du Code civil, doit respecter les conditions et modalités de modification des marchés prévues par le Code de la commande publique.

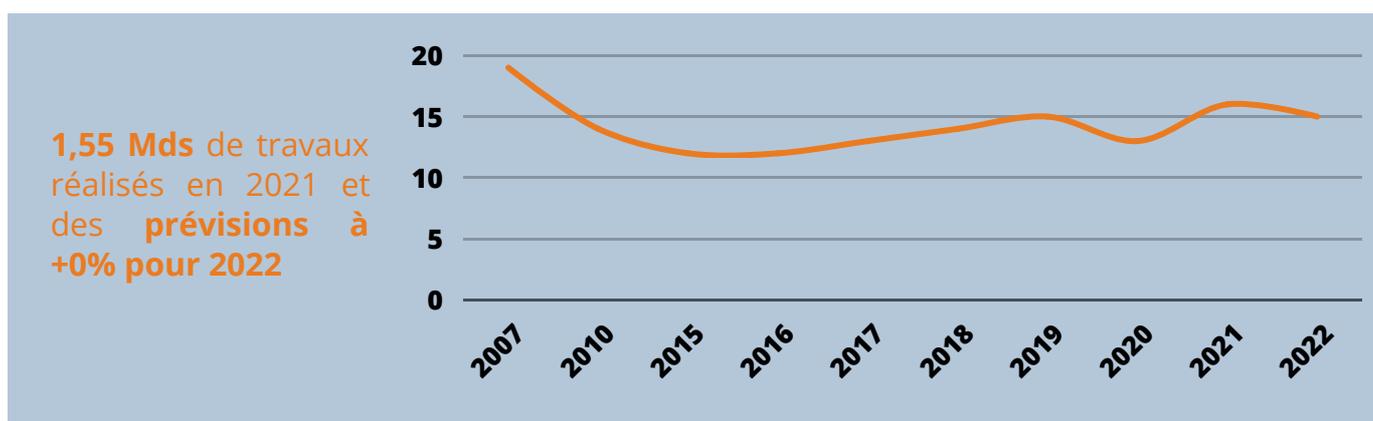


#9 CONJONCTURES ÉCONOMIQUES

CHIFFRES DU 3E TRIMESTRE

LES CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX PUBLICS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Source : Etablissements : INSEE / Salariés : ACOSS URSSAF / CA : Enquête annuel / FNTP



Source : FNTP, 2021 - Estimation CERC et projection F RTP

CONJONCTURE TRIMESTRIELLE TRAVAUX PUBLICS



"Des prévisions défavorables"

Malgré un solde d'opinion des chefs d'établissements interrogés en octobre qui affiche +15 points sur un an et +17 points sur un trimestre, l'activité globale reste mesurée sur le T3 2022. Les prévisions à court terme sont, elles négatives pour le quatrième trimestre consécutif.

L'ACTIVITÉ CONJONCTURELLE DES TRAVAUX PUBLICS EN CENTRE-VAL DE LOIRE T3 2022/ T3 2021

Source : Enquête trimestrielle CERC Centre-Val de Loire

Emploi	Recrutement	Apprentissage
<p>Emploi salarié : 13% ▲ Recours à l'intérim : 89% ▲</p> <p>Le solde d'opinion lié à l'emploi salarié connaît un rebond tout comme le recours à l'intérim sur la même période.</p>	<p>Difficultés de recrutement : 73% ▼</p> <p>Des difficultés de recrutement présentes mais en retrait. Parmi celles-ci, l'absence de candidats est principalement évoquée (93%).</p>	<p>Recours à l'apprentissage : 73% ▼</p> <p>73% des établissements répondants ont au moins un apprenti au sein de leurs effectifs avec une moyenne de 6,6 apprentis par établissement.</p>

LES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ À COURT TERME DES TRAVAUX PUBLICS

Source : Enquête trimestrielle CERC Centre-Val de Loire

Activité prévue	Activité prévue	
	Trimestre précédent	Trimestre correspondant N-1
Activité générale	▼	▼
Clientèle privée	▼	▼
Emploi salarié	▼	▼
Emploi intérimaire	▶	▼

Les entreprises sont globalement pessimistes sur l'activité à venir en raison du manque de visibilité sur la maîtrise des coûts liés à l'énergie et d'une potentielle baisse des projets de travaux (publics et privés) sur la fin 2022 et sur 2023.

En effet, le solde d'opinion lié à l'activité prévue au T3 2022 s'établit à -18 contre -13 il y a un an.

Au niveau de l'emploi salarié, les perspectives de recrutements faiblissent à nouveau avec un solde à +5 (-6 points sur un an) et 73% des chefs d'établissements répondants qui prévoient de recourir à l'intérim.

QUELQUES EVOLUTIONS CONJONCTURELLES DE L'ACTIVITÉ DES TRAVAUX PUBLICS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Source : Enquête trimestrielle CERC Centre-Val de Loire



Evolution Emploi

Evolution trimestrielle de l'opinion des chefs d'entreprises sur l'emploi

Unité : solde d'opinion en %



AUREVOIR SEBASTIEN !

Après plus de 4 années à servir et faire vivre la F RTP Centre-Val de Loire, notre secrétaire général a décidé de voguer vers de nouveaux horizons professionnels.

Il rejoint à partir du 2 Janvier 2023, le conseil départemental du Doubs pour y occuper les fonctions de Directeur de Cabinet.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles missions et le remercions pour tout le travail accompli.

Merci Sébastien

L'équipe de la F RTP Centre-Val de Loire



Fédération Régionale des Travaux
Publics Centre-Val de Loire.
SIRET : 31730678500039
Création : F RTP CVL



F RTP Centre-Val de Loire
2 rue Charles Sanglier - 45000 ORLÉANS
02 38 54 12 27
centre@fntp.f